

# REGLEMENT

## TRAIL ECOLE VICTOR HUGO 2023

### ***Présentation***

Le trail de l'Ecole Victor Hugo est une course nature organisée par l'association Lescar Récré (association Loi 1901 N° : W643003695) au profit des enfants de l'Ecole Victor Hugo. L'intégralité des bénéfices seront reversés à l'Ecole Victor Hugo.

Aucun classement ne sera établi, la course n'étant pas chronométrée Buvette et restauration sur place.

### ***1- Lieu, date, épreuves du trail***

Le trail se déroulera le dimanche 19 novembre 2023.

Le départ et l'arrivée sont situés au plateau sportif Jacques Monod, sur la très agréable esplanade herbeuse au pied des remparts de Lescar et de son skate park. (64230).

Les parcours emprunteront les chemins, sous-bois et petites routes de la commune.

### **4 horaires de départs sont programmés :**

- **9h45** départ des **marcheurs** sur le parcours « **Quasimodo** » de 12km, ouvert à tous sans classement. - **10h00** départ des **coureurs** et **marcheurs** sur le parcours « **Esmeralda** » de 6km, marche ouverte à tous, course sans classement à partir de 14 ans.
- **10h20** départ des **coureurs** sur le parcours « **Quasimodo** » de 12km, course sans classement à partir de 16 ans.
- **12h00** début des **courses enfants** « **Gavroche** » avec:
  - > 500m pour les enfants de 3 à 6 ans
  - > 900m pour les enfants de 7 à 10 ansAucun classement, différents départs seront effectués par catégories d'âge.

Tous les enfants seront récompensés.

## **2- Organisateur**

Association Lescar Récré

Groupe scolaire Victor Hugo - Impasse Victor Hugo - 64230 LESCAR

Tel : 06 20 02 45V10

Mail : [lescarrecre@gmail.com](mailto:lescarrecre@gmail.com)

## **3- Conditions de participation**

Tous les parcours du Trail de l'Ecole Victor Hugo se feront sans classement. Aucun certificat médical ou licence ne seront exigés pour l'inscription. Chacun choisira sa distance en fonction de sa forme physique du moment.

Les coureurs mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation. (Disponible à la fin de règlement)

Les chiens sont acceptés s'ils sont tenus en laisse ! Ils partiront à l'arrière des groupes marche ou course.

## **4 – Inscription**

Les inscriptions se feront sur le site de Pyrénées chrono avec paiement via

un site sécurisé : <http://www.pyreneeschrono.fr/>

Ceci afin d'éviter l'utilisation de papier superflu, mais aussi afin de favoriser au maximum les gestes barrières le jour de la course. Les inscriptions seront toutefois possible sur place.

**Toute inscription le jour même du trail sera majorée de 2€.**

Mais vous pouvez aussi remplir le bulletin d'inscription et l'envoyer, accompagné du règlement, à Lescar Récré impasse Victor Hugo 64230 Lescar jusqu'à la date limite du 12/11/2023. (bulletin disponible en fin de règlement)

Les tarifs d'inscription sont les suivants :

> **8€** pour le parcours « Quasimodo » de 12km (marche ou course)

> **6€** pour le parcours « Esmeralda » de 6km (marche et course)

> **Participation libre** pour les parcours enfants « Gavroche » de 500 et 900m. Vous choisissez vous même le montant de l'inscription entre 0 et 20€.

On vous rappelle que l'ensemble des fonds collectés sera reversé aux écoles maternelles et élémentaires afin d'accompagner des projets pédagogiques pour les enfants.

La clôture des inscriptions sur le site Pyrénées chrono est fixée au 18 Novembre 2023 à 18h00.

En s'inscrivant au Trail le concurrent en accepte sans réserve son présent règlement.

Aucune consigne de sac ne sera possible.

## **5 – Dossard**

Les participants ne posséderont pas de dossards mais un élément distinctif qui permettra de bénéficier des ravitaillements et l'accès à la zone de départ.

## **6 – Desistement**

Selon le cas :

1 – Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non- participation.

2 – En cas de non-participation, il est possible de remettre l'inscription à une tierce personne, dont l'identité devra être précisée avant le 18/11/2023.

## **7 – Assurances**

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police assurance souscrite auprès de la MAIF.

Il est vivement conseillé aux participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

## **8 - Ravitaillements**

Un ravitaillement solide et liquide sera prévu sur chaque parcours afin de vous accompagner dans l'effort.

Enfin un ravitaillement plus fourni, liquide et solide viendra reconforter tous les participants à l'arrivée.

## **9 – Sécurité et soins**

Le trail de l'Ecole Victor Hugo se déroule sur des chemins en milieu naturel et sur des voies ouvertes à la circulation, les concurrents devront impérativement emprunter le côté droit de la chaussée.

La sécurité est assurée par des secouristes. Les concurrents se doivent de se porter assistance mutuelle en cas d'incident, dans l'attente de l'arrivée des secours.

## **10 – Protection de l'environnement**

Vous allez traverser des milieux naturels sensibles, merci de respecter cet environnement. Tout abandon de matériel, tout jet de déchets, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

## **11 – Droit à l'image**

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

## **12 – Force majeure**

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes,

entraînera de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre

### **13 – Annulation**

L'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure.(événements météorologiques, nécessité sanitaire,...)

Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.

En cas d'annulation, les informations seront portées à la connaissance des participants dès que possible et dès que la situation le nécessitera via les moyens de communication disponibles par l'organisateur.  
(réseaux sociaux, mails,...)

## BULLETIN INSCRIPTION

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Commune:

Téléphone:

Mail:

En complétant ce bulletin d'inscription au trail Victor Hugo du 19/11/2023, j'atteste avoir lu son règlement et le respecter dans son intégralité.

Il s'agit d'une course non chronométrée n'exigeant aucun certificat médical, chaque concurrent participant donc sous sa responsabilité.

Choix du parcours:

Marche ou course Esmeralda 6km (5€)

Marche Quasimodo 12km (8€)

Course Quasimodo 12 km (8€)

**Date et signature:**

---

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.....autorise mon  
enfant..... à participer  
au Trail de l'Ecole Victor Hugo qui aura lieu le 20 Novembre 2022 à LESCAR.  
Par la signature de ce document, j'atteste avoir pris connaissance et m'engage à respecter  
le règlement de l'épreuve.

Date et signature: